



Séparation, enfant et bien immobilier

Par laureta, le 12/07/2014 à 22:36

En concubinage, nous sommes en instance de séparation.
Nous sommes propriétaires d'une maison en indivision 50/50. Le remboursement de l'emprunt n'est pas fini.

Il semblerait que mon concubin veuille garder le bien, ce qui me paraît compliqué financièrement. Comment calculer ce coût ? y a-t-il des charges supplémentaires, coût de rachat, frais d'hypothèques pour le changement, renégociation d'un emprunt pour qu'il puisse payer le solde ?

Si cette option n'est pas possible, quelle part nous reviendra en cas de vente avec le prêt en cours ? La aussi, à quels frais de procédures s'attendre ?

Bien que vivant seulement en concubinage, faut-il avoir recours à un avocat, un notaire ? Quels seront les actes et pouvons-nous avoir une idée de leur coût ?

Enfin, ayant un enfant ensemble, comment faire homologuer notre accord devant le JAF ? Est-ce coûteux ? La pension peut-elle être définie dans cet accord ?

Merci par avance de votre aide et de l'attention que vous accorderez à mes questions.